



Communiqué
Sous embargo jusqu'au mercredi 7 octobre à 23 h 59

Négociation nationale

Les profs poursuivent la lutte avec une 2^e journée de grève!

Montréal, le jeudi 8 octobre 2015 – Quelques jours après la première journée de grève des 34 000 enseignantes et enseignants des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), leurs représentantes et représentants ont décidé de débrayer à nouveau. Cette deuxième journée se déroulera de manière rotative sur trois jours, soit les 26, 27 et 28 octobre prochains. La FAE rappelle que ses membres déclenchent une grève légale et que, ce faisant, ils respectent les dispositions prévues au Code du travail.

Les syndicats affiliés à la FAE, qui travaillent auprès de 375 000 élèves dans 800 établissements, seront en grève selon le calendrier suivant :

- Le **SEHY** (Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska), le **SES** (Syndicat de l'enseignement des Seigneuries) et le **SEOM** (Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal) seront en grève le lundi 26 octobre 2015. Ces trois syndicats représentent environ 8 000 enseignantes et enseignants.
- Le **SEBL** (Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides), le **SERL** (Syndicat de l'enseignement de la région de Laval) et le **SEPI** (Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île) seront en grève le mardi 27 octobre 2015. Ces trois syndicats représentent environ 12 000 enseignantes et enseignants.
- Le **SEO** (Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais) et l'**APPM** (Alliance des professeures et professeurs de Montréal) seront en grève le mercredi 28 octobre 2015. Ces deux syndicats représentent environ 14 000 enseignantes et enseignants.

Dans le but de permettre aux parents de disposer du plus de temps possible, la FAE a fait le choix de rendre publique les dates de cette seconde journée de grève dès maintenant, et ce, même si les dispositions du Code du travail permettent à un syndicat d'attendre sept jours juridiques francs avant d'acheminer l'avis de grève à l'employeur. La troisième journée de grève, votée par les membres au printemps dernier, reste à fixer en fonction de l'avancement des travaux aux tables de négociation.

Devant l'insensibilité inquiétante du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, du ministre de l'Éducation, François Blais, et du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, face aux revendications pourtant légitimes des enseignantes et les enseignants, ceux-ci n'ont d'autre choix que de poursuivre leur mobilisation. La colère enseignante s'est levée et elle ne s'arrêtera pas.

« Lors de notre première journée de grève du 30 septembre dernier, nous avons été plus de 30 000 personnes à investir les rues de Montréal pour manifester notre colère envers la politique d'austérité du gouvernement Couillard. Parmi nous, non seulement le personnel enseignant, mais aussi des parents avec leurs enfants, des étudiants, des professionnelles en soins, notamment des infirmières, ainsi que divers acteurs sociaux. Ils se sont mobilisés pour dénoncer avec nous les compressions inacceptables dans le réseau des écoles publiques. Ces dizaines de milliers de personnes revendiquaient avec nous de meilleures conditions de travail pour les profs et de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves », a évoqué le président de la FAE, Sylvain Mallette.

De plus, depuis la rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec cet automne, il ne se passe pas une seule journée sans qu'un parti d'opposition ne conteste les choix budgétaires et les décisions du gouvernement en matière d'éducation, souligne la FAE. Aussi, le 1^{er} octobre, une quatrième chaîne humaine protégeant les écoles publiques a rassemblé plus de 35 000 personnes qui ont lancé un nouveau cri d'alarme au gouvernement.

« Pendant ce temps, le ministre de l'Éducation François Blais répond à ces milliers de personnes qu'il serait « maladroit » d'investir maintenant en éducation, particulièrement auprès des élèves les plus vulnérables. Nous lui répondons par millier qu'il est très maladroit de sa part d'hypothéquer les générations d'élèves à venir et d'être aussi insensible aux drames humains qui se vivent quotidiennement dans les classes du Québec », a rétorqué M. Mallette.

Appel à la solidarité

La FAE est consciente que l'exercice de ce second mandat de grève légal exigera des parents qu'ils organisent leur horaire en conséquence. Dans le but de permettre à ceux-ci de disposer du plus de temps possible, la FAE a fait le choix de rendre publique les dates de cette seconde journée de grève dès maintenant, et ce, même si les dispositions du Code du travail permettent à un syndicat d'attendre sept jours juridiques francs avant d'acheminer l'avis de grève à l'employeur.

« La première journée de grève du 30 septembre dernier nous a démontré que les parents soutiennent notre lutte, puisqu'elle vise aussi à protéger leurs enfants des choix budgétaires du gouvernement de Philippe Couillard. Tout comme nous, ils comprennent que les inconvénients éventuels causés par l'exercice du droit de grève ne sont rien en comparaison des effets dévastateurs de la politique d'austérité imposée aux élèves par Philippe Couillard. Nous lançons à nouveau un appel à la solidarité et sommes persuadés que les parents ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens nous appuieront dans cette lutte importante pour l'avenir de l'école publique. Le gouvernement de Philippe Couillard a fait le choix d'abandonner l'école publique. Les profs de la FAE ont fait le choix courageux de la défendre », a souligné M. Mallette.

Les revendications de la FAE

Ainsi, pour une seconde fois, les 34 000 enseignantes et enseignants de la FAE envoient un message clair au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, ainsi qu'à ses ministres. « Nous souhaitons négocier un contrat de travail qui garantira de meilleures conditions de travail aux profs et de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Après avoir dénoncé le dernier dépôt sectoriel global, qui était encore plus odieux que celui de décembre 2014, nous avons décidé de nous concentrer sur nos revendications et de nous baser sur notre contrat de travail pour poursuivre les négociations. Nous exigeons du gouvernement Couillard qu'il agisse de manière à améliorer le quotidien de l'ensemble des enseignantes et enseignants, notamment en leur offrant plus d'autonomie professionnelle, en allégeant leur tâche, en diminuant le nombre d'élèves par groupe, et en réinvestissant dès maintenant les sommes nécessaires dans les services aux élèves. Nous lui demandons aussi de garantir des conditions de travail favorisant l'attraction et la rétention du personnel enseignant. Nous rappelons au premier ministre qu'un enseignant sur quatre quitte la profession avant de l'avoir exercée cinq ans. La FAE demeure persuadée que les parties peuvent en arriver à une entente d'ici un mois si le gouvernement souhaite vraiment négocier. Philippe Couillard a 18 jours devant lui pour poser les gestes nécessaires », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296 Cellulaire : 514 603-2290